



lundi, 13. Mars 2017

SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie.....	2
15e Forum mondial du développement durable	2
M. Bouchouareb : « favoriser une politique d'import-substitution »	2
Octroi des licences d'importation : Protéger le produit national.....	3
Importations de bananes : 90.000 tonnes prochainement sur le marché	4
Algérie - Chine : Intensifier les relations.....	5
Irrigation par des systèmes économes en eau : Hausse des surfaces agricoles	5
Le chiffre du jour : 2,2 millions tonnes d'acier liquide.....	6
Réformes économiques : Le FMI salue la volonté d'engagement de l'Algérie.....	6
Groupe parlementaire d'amitié algéro-français : Des relations plus fortes	6
Algérie-Mauritanie : lancement des préparatifs d'une Expo-vente des produits algériens....	7
L'Argentine intéressée par importer plus de gaz algérien pour combler son déficit	7
Le Canada, principal fournisseur de l'Algérie en blé dur.....	8
Régions.....	9
Mostaganem : Déchargement de 84.000 tonnes de semences	9



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaïve

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

15e Forum mondial du développement durable

Source : El Moudjahid

«La Méditerranée et les pourtours régionaux - L'énergie au service de la paix et du développement», tel est la thématique du 15e Forum mondial du développement durable, dont les travaux s'ouvrent, aujourd'hui à Paris, avec la participation de ministre algérien de l'Énergie, M. Noureddine Boutarfa. L'édition de cette année, indique l'Observatoire européen de la Transition, sera concentrée «sur la problématique de l'énergie et du développement durable en Méditerranée».

Le développement durable étant un mode de développement équilibré, associant les impératifs d'efficacité économique, de préservation de l'environnement et d'équité sociale, le forum devra, par conséquent, conserver une marge non négligeable à la question de la transition énergétique dans la région méditerranéenne, une préoccupation d'ordre mondial d'ailleurs, en ce sens qu'elle engage l'avenir des futures générations. «Comment les pays méditerranéens peuvent-ils concevoir et mettre en œuvre leur transition énergétique dans une optique de développement économique et social, et de préservation de l'environnement», ce qui suppose «des réflexions sur l'urbanisation, l'approvisionnement en eau, l'efficacité énergétique, les politiques de prix des énergies, les conditions de financement des investissements, etc.». «Comment tirer parti de la transition énergétique, pour développer de nouveaux partenariats autour de la Méditerranée», et saisir les opportunités «des complémentarités entre pays, et d'envisager de nouvelles formes de coopération», figurent parmi les questionnements qui seront abordés, lors de du 15e

FMDD. Dans cette optique, il est attendu que la concertation traite de nouvelles formes de coopération entre les pays méditerranéens, dans le sens d'une stratégie de coopération, cohérente et efficace. Certains pays de la région, dont l'Algérie, sont dotés de «ressources gazières nouvelles, de champs éoliens, de potentiel de captation de l'énergie solaire, alors que d'autres disposent des technologies en matière d'«exploration et d'exploitation des gisements en mer profonde, production d'électricité d'origine nucléaire ou renouvelable, technologies des réseaux électriques», des atouts qui favorisent l'option du partenariat dans le pourtour méditerranéen, pour une éventuelle mise en valeur de ces avantages et pour instaurer une dynamique de développement au niveau de la région.

M. Bouchouareb : « favoriser une politique d'import-substitution »

Source : El Moudjahid

Poursuite des discussions avec Peugeot

«L'investissement est en croissance constante, depuis 2015 », a affirmé, hier, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, qui intervenait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale.

M. Bouchouareb s'est monté très optimiste concernant l'évolution de son secteur ces deux dernières années, soit depuis qu'il est en charge du département de l'industrie. «Nous avons réalisé un taux de croissance de 3,9% en 2016 et nous visons un taux de 5% pour cette année» a-t-il estimé.

Pour y est parvenir l'invité de la radio a énuméré plusieurs projets qui entreront en production cette

année, et dont l'investissement est de 5 pas moins de milliards de dollars.

A titre d'exemple, il a évoqué l'usine de textile de Tiaret réalisée en partenariat avec les turcs. Il a cité aussi le complexe sidérurgique de Bellara qui démarrera son premier laminoir en avril prochain et celui de complexe de Chiali à Oran dont l'entrée en production est prévue en mai. Poursuivant son bilan, le ministre a indiqué que le nombre des entreprises créées en 2016, a largement augmenté, et cela est justifié par l'augmentation des recettes de l'IBS qui ont progressé de 24%, pour la même période. Le ministre qui a révélé aussi que « les textes d'application des lois votés par les deux chambres du Parlement sont prêts et ceux liés au code des d'investissements ont tous été publiés». De ce fait, le ministre a souligné que « les entraves des investissements ne se situent plus sur le plan juridique avec toutes les lois votées récemment, mais dans le choix des créneaux qui devraient être plus ciblés ».

Il rappelle à ce propos que l'investissement est désormais encadré par un Conseil national présidé par le Premier ministre. A propos du secteur public, M. Abdeslam Bouchouareb indique que celui-ci est géré par le Conseil de participation de l'Etat et qu'à un niveau inférieur, la nouvelle loi sur l'investissement a institué une commission de recours en faveur des opérateurs se sentant lésés des avantages que leur confère la loi. A un autre niveau, M. Abdesselam Bouchouareb cite deux comités rattachés à son ministère, chargés, successivement de l'amélioration du climat des affaires et du suivi de l'exécution du pacte économique et social. Il explique que ces structures ont pour rôle de cerner toutes les problématiques vécues sur le terrain par les agents économiques et de faciliter l'acte d'investir en veillant à protéger la production nationale. Indépendamment des mécanismes liés à

l'investissement, le ministre a tenu à rappeler les contraintes liées au financement des projets industriels, au foncier industriel et à l'accès à l'énergie, auxquels, dit-il, viennent s'ajouter les permis de construire, « autant de problèmes que rencontrent les investisseurs sur le terrain ». Dans la perspective de relance de l'économie, le ministre rappelle, en outre, que six lois avaient été initiées dont, annonce-t-il, celles sur l'investissement, la PME, la métrologie et la normalisation ont déjà été entérinées par les deux chambres. Il reste, ajoute-t-il, à faire voter la révision de la loi minière et celle sur les partenariats public – privé « dont il avait été fait référence durant la tripartite ». « La différence par rapport au passé, tient-il à souligner, c'est qu'au même moment où étaient votées ces lois, tous les textes d'application ont aussi été adoptés et publiés ». Pour l'exemple, il citera le Code des investissements dont, indique-t-il, les six décrets d'application ont été publiés dans le Journal Officiel. Il en est de même, déclare-t-il, pour l'ensemble des textes de loi qui ont été présentés à l'APN et au Sénat.

Le secteur du textile enregistre une croissance de 11% en 2016

Le ministre affirme en outre que la filière de textile a connu une croissance à deux chiffres en 2016 ; soit 11%. « Le complexe réalisé en partenariat avec les Turcs va rentrer en production au mois de juin prochain ; avec exportation de 60% de sa production. Dès juin, le contrat d'exportation de 2 milliards de dollars est déjà inscrit dans ce projet » précise Bouchouareb. Il cite dans le secteur sidérurgique l'entrée en production du premier laminoir de Bellara en fin avril ; alors que le 2e laminoir d'El Hadjar va rentrer en production en mai. Ce qui projette, dit-il, la production sidérurgique vers l'autosuffisance vers la fin 2017, début 2018, en ronds à béton et fils machine. « Le secteur pharmaceutique se

développe aussi ; ainsi Saidal a réceptionné hier 4 grands projets d'investissements, situés à Constantine, Alger, Tipaza et Cherchell » affirme en outre le représentant du gouvernement. La valeur des investissements est estimée aujourd'hui, selon lui, à 7 milliards de dollars.

Par ailleurs le ministre de l'Industrie et des Mines, a indiqué qu'une liste de segments d'activités « saturés » a été établie par le gouvernement en décembre dernier. Au total, 110 segments d'activités sont inscrits sur cette liste, établie par décret d'application de la nouvelle loi sur l'investissement. Il a expliqué que la liste négative comprend des secteurs « saturés » qui ne peuvent plus avoir d'avantages à l'investissement. Il a cité le ciment, les transports, les minoteries, les briqueteries. Il précisera toutefois, que « les gens sont libres d'investir dans ces secteurs mais sans avoir d'avantages. On n'interdit rien. Donc, la dépense fiscale va être orientée vers les segments utiles à notre économie », a-t-il noté. « Nous avons identifié 14 filières prioritaires, mis en évidence les industries naissantes », argumente M. Bouchouareb, sans donner plus de détails.

Discussions toujours en cours pour l'usine Peugeot

Amené à s'exprimer à propos de l'industrie mécanique, le ministre a précisé que le gouvernement s'opposera à tout projet qui n'est pas viable et qui ne donne pas de garantie à travers « un pacte technologique signé avec le constructeur pour réaliser un taux d'intégration minimum de 40% sur 5 ans ».

« Si le taux de 40 % d'intégration nationale n'est pas atteint en 5 ans en termes de pièces de rechange ; le contrat de montage d'automobile sera résilié avec le concessionnaire concerné » explique M. Bouchouareb.

« Pour Renault Algérie, le taux a atteint aujourd'hui plus de 20% ; alors qu'il a démarré à moins de 10%. Il projette d'atteindre les 40% en 2019 », a-t-il ajouté. Quant au projet Peugeot, il n'est pas encore finalisé ». « Les discussions continuent entre les différentes parties. Dès que les positions se rejoignent, nous l'annoncerons. Mais pour l'instant, on n'en n'est pas encore dans ce stade ».

Octroi des licences d'importation : Protéger le produit national

Source : El Moudjahid

C'est hier, dimanche, qu'a débuté le lancement graduel de l'opération d'octroi des licences d'importation par le ministère du Commerce pour produits soumis au régime des quotas. Une mesure appliquée pour le seul souci de réguler les importations et protéger le produit national.

Concernant le lancement dès dimanche des licences d'importation, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé le fait que le gouvernement n'a pas interdit et ne compte pas interdire l'importation, ni de produits essentiels ni de luxe, « il faut juste, a-t-il dit, définir les besoins pour mettre un terme à l'anarchie qui caractérise les importations ».

Et d'ajouter que son département ministériel a récemment transmis aux services du Premier ministre pour publication au journal officiel un premier cahier de charges précisant les nouvelles mesures en matière d'importation. « Les produits importés doivent répondre au nouveau cahier des charges précisant les

nouvelles mesures d'importation », expliquera le membre du gouvernement.

Il ya lieu de souligner que le premier ministre, M. Abdelmalek Sellal a déclaré la semaine dernière, lors des débats tenus dans le cadre de la 20e réunion de la tripartie (gouvernement-syndicat-patronat) que l'objectif du gouvernement pour 2017, est de « réduire à 35 milliards de dollars le volume de nos importations », ajoutant que la réduction des importations « participe dans l'encouragement de la production nationale ».

Il a souligné, dans ce sens, que les efforts de rationalisation ont permis de « ramener les importations de 66 milliards dollars en 2014 à 46,7 milliards dollars en 2016 », mettant en évidence les « avancées réalisées » dans les industries mécanique et pharmaceutique.

M. Sellal a promis aussi une réduction des importations, notamment dans l'électroménager et les céramiques, expliquant que « la volonté de réduire (les importations) ne signifie pas une intention d'interdire (cette activité), même si nous comptons la réduire de manière conséquente ».

Il a cité, dans le chapitre de l'importation, l'exemple de l'industrie pharmaceutique nationale qui « possède des capacités énormes pour conquérir le marché africain ». M. Sellal a invité, par ailleurs, les organisations patronales à œuvrer dans le sens de « développer la culture industrielle au sein des entreprises, chose qui fait défaut actuellement dans ces entités », a-t-il affirmé.

De ce fait, comme il le précisera également, « cet effort considérable de rationalisation vise le rééquilibrage de la balance de notre commerce extérieur fortement affecté par la chute de la fiscalité pétrolière, et ce, sans

créer des situations de rareté de produits ou de non approvisionnement de l'appareil national de production ».

Grâce à cette série de mesures les réserves de change, se sont stabilisées récemment, à plus de 112 milliards de dollars alors que le niveau de liquidités dans les banques a atteint, en janvier 2017, 1.037 milliards de DA, « contrairement aux présages alarmants de certains », a spécifié M. Abdelmalek Sellal en affirmant qu'« en résumé, nous n'interdisons et nous n'interdirons aucun produit. Nous ne stopperons pas non plus les programmes de logements, de santé ou d'éducation » a-t-il encore assuré soulignant que « nous faisons juste plus attention à nos moyens financiers qui se sont réduits et les mettons là où ils créent de la plus value en termes d'emplois et de développement socioéconomique du pays ».

Pour mettre en pratique les mesures préconisées sur le terrain, une démarche qui échoit au département du commerce, M. Abdelmadjid Tebboune a récemment que « l'Etat régulera davantage ses importations sans générer de pénuries et tout en respectant ses engagements internationaux ». « Nous n'interdisons rien, nous régulons nos importations afin de protéger nos recettes en devises affectées par la diminution des cours du baril de pétrole », avait précisé encore.

Suite à ces nombreuses mesures, l'Etat est plus que déterminé à réduire la facture d'importation en ciblant certains produits, notamment la pomme. Il faut savoir aussi que l'interdiction de l'importation de ce fruit très prisé ne va à l'encontre d'aucun accord international, une mesure qui avantagera la production nationale qui prévoit l'exportation de ce produit dans deux ans.

Importations de bananes : 90.000 tonnes prochainement sur le marché

Source : El Moudjahid

Pas moins de « 90.000 tonnes de bananes seront importées et réparties en deux tranches de 45.000 tonnes chacune couvrant les deux premiers trimestres de l'année 2017 ». Cette annonce a été faite par le ministre intérimaire du Commerce, en visite de travail et d'inspection, samedi, à la Grande mosquée d'Alger. Le contingent quantitatif à l'importation des bananes est ouvert du 11 au 14 mars. Cédé à des prix élevés, passant en quelque temps de 100 à plus de 600 DA le kilogramme, ce fruit était ces dernières semaines hors de portée des bourses moyennes. Pour plus d'ordre, le ministère de tutelle a invité les opérateurs économiques, remplissant les conditions exigées par la législation en vigueur et répondant aux critères fixés par le cahier des charges, à « introduire une demande de licence d'importation des bananes fraîches en la déposant auprès de la direction du commerce de la wilaya territorialement compétente ». Ce document stipule, entre autres, que le postulant à l'exercice de l'activité d'importation doit justifier d'une expérience dans la profession pendant les cinq dernières années, dûment attestée par les bilans fiscaux. Il doit aussi disposer d'infrastructures appropriées pour le transport, le stockage et le mûrissement, appuyées par les documents attestant l'existence des infrastructures (titres de propriété ou des contrats notariés de location des infrastructures au nom de la société, d'une durée d'au moins trois années).

Ce n'est pas tout, le postulant a l'impératif de justifier avoir déjà réalisé des investissements dans le domaine de la production et de la logistique fruitières au propre nom de la société, et doit s'engager à assurer

l'importation de la totalité des quotas qui lui seront attribués dans les délais impartis, faute de quoi une pénalité équivalente des droits de douanes lui sera appliquée, tandis que la quantité non réalisée lui sera retirée et affectée d'office à un autre postulant ayant épuisé son quota. Sur le plan de la qualité sanitaire, le cahier de charges oblige tout postulant à s'engager à assurer l'approvisionnement du marché algérien par un produit de qualité et indemne de toute maladie conformément à la réglementation phytosanitaire algérienne. Pour rappel, les quantités importées des bananes en 2016, s'étaient établies à 201.320 tonnes pour un montant de 142,3 millions de dollars contre 247.027 tonnes pour 182,2 millions de dollars en 2015.

Par ailleurs Tebboune, rejetant en bloc certaines assertions, avait récemment précisé que personne n'a bloqué les importations des bananes. « Les licences de 2016 étaient arrivées à échéance. Maintenant, il faut de nouvelles licences qui vont arriver bientôt », a-t-il relevé, précisant que l'importation de ce fruit sera également dédiée exclusivement à 7 ou 8 spécialistes dans ce domaine qui travaillent depuis 20 ans dans l'importation de bananes, connaissent le marché national et international, et ont investi dans de très grandes surface de froid et de stockage allant jusqu'à 20.000 m2».

Algérie - Chine : Intensifier les relations

Source : El Moudjahid

M. Gaïd Salah reçoit un haut responsable de la Commission militaire centrale de l'Armée.

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, a reçu, hier à Alger, le général de corps d'armée Sheng Liu, vice-directeur du Département de développement des équipements de la

Commission militaire centrale de l'Armée populaire de libération de Chine, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. L'audience accordée au général de corps d'armée Sheng Liu, à sa demande, a été l'occasion pour les deux parties d'exprimer leurs volonté et disponibilité à intensifier les relations de coopération bilatérale, à la lumière des relations traditionnelles entre les deux pays, précise-t-on de même source. Le général de corps d'armée Sheng Liu effectue une visite en Algérie du 12 au 15 mars, dans le cadre de la coopération bilatérale entre l'Armée nationale populaire, et l'Armée populaire de libération de Chine.

«Lors de cette visite, il aura des entretiens avec les commandants de Forces et les chefs de structures chargées de la coopération au ministère de la Défense nationale, pour passer en revue les divers domaines de coopération et dégager les perspectives de leur développement», précise encore le communiqué.

Irrigation par des systèmes économes en eau : Hausse des surfaces agricoles

Source : El Moudjahid

Les surfaces agricoles irriguées par des systèmes économes en eau ont connu une nette évolution en 2016, passant à 600.000 hectares contre 90.000 hectares en 1999, a affirmé à l'APS le directeur de l'hydraulique agricole au ministère des Ressources en eau et de l'Environnement, Omar Bougueroua. Cette superficie de 600.000 hectares représente près de la moitié de la surface globale irriguée estimée à 1.260.000 hectares et répartie à travers l'ensemble du territoire national, précise M. Bougueroua. Les autorités publiques œuvrent, à la faveur d'un programme ambitieux, à doubler la superficie des surfaces agricoles

irriguées à travers le pays, l'objectif étant d'atteindre plus de 2 millions d'hectares à l'horizon 2019. La consommation effective de la ressource hydrique dans l'irrigation agricole est de 6,5 milliards m3, sur un volume global mobilisé estimé à 7 milliards m3 à fin janvier dernier, précise le même responsable. L'économie de près du tiers du volume global de l'eau mobilisée grâce à l'utilisation de nouvelles techniques d'irrigation permettra d'épargner une quantité supplémentaire de près de 2 milliards m3 pouvant être utilisée dans l'irrigation de 200.000 à 300.000 hectares de sols agricoles supplémentaires jusqu'en 2020. Le ministère des Ressources en eau œuvre en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, à lancer un programme de sensibilisation des agriculteurs à l'importance d'économiser la ressource hydrique, à travers la modernisation des équipements d'irrigation et l'introduction de techniques modernes économes en eau, outre le renforcement du système d'irrigation collectif. La direction de l'hydraulique examine la possibilité de doter 192.000 ha de surfaces agricoles en systèmes économes en eau, a indiqué M. Bougueroua, soulignant la finalisation de l'étude y afférente dans l'attente du lancement du financement de l'approvisionnement des agriculteurs en eau à partir des barrages. Selon les données du ministère, le volume d'eau mobilisée pour le secteur agricole à la fin janvier 2017 a atteint 7 milliards m3, soit 70% du volume de l'eau mobilisée à l'échelle nationale, contre seulement 2 milliards m3 en 1999. Le niveau actuel de mobilisation des eaux a permis d'irriguer plus de 1.260.000 hectares, soit 15% de la surface agricole utile, contre 350.000 hectares seulement en 1999 (4%), a indiqué le même responsable. La mise en service des stations de dessalement de l'eau de mer a impacté positivement la disponibilité des eaux dans les régions ouest, notamment au niveau du couloir s'étalant de Chlef

jusqu'à Maghnia (Chlef - Relizane - Mascara - Tlemcen), sur une superficie équipée de 80.000 hectares avec la perspective de son élargissement à l'horizon 2020 afin d'atteindre 130.000 hectares dans le cadre du programme en cours. Par ailleurs, les grands systèmes de transfert des eaux mis en service dans le nord du pays ont permis l'irrigation de près de 95.000 hectares au niveau de 10 wilayas, à savoir Mila, Oum El Bouaghi, Batna et Khenchela (Beni Haroune), Sétif et Bordj Bou-Arréridj (système des hauts plateaux de Sétif) ainsi que Mostaganem, Mascara, Relizane et Oran, dans le cadre du « système MAO » (Mostaganem- Arzew-Oran). Le ministère a lancé un projet ambitieux pour l'aménagement de la région sud du désert de Khenchela à l'horizon 2019, ce qui permettra d'élargir les superficies irriguées à plus de 100.000 hectares, pour en faire un espace pilote de production de céréales, a ajouté M. Bougueroua. Le nombre de puits destinés à l'irrigation est passé, quant à lui, de 20.000 en 1999 à 75.000 actuellement, selon le même responsable. Concernant l'octroi d'autorisations de forage de puits pour les agriculteurs, M. Bougueroua a affirmé que l'opération était soumise à réglementation afin « de préserver la nappe phréatique ».

Le chiffre du jour : 2,2 millions tonnes d'acier liquide

Source : El Moudjahid

Mobilisant un total de 720 millions dollars, le plan d'investissement du complexe sidérurgique d'El Hadjar prévoit, dans sa seconde phase, d'autres opérations de modernisation appelées à élever la production vers 2020 à 2,2 millions tonnes d'acier liquide.

Réformes économiques : Le FMI salue la volonté d'engagement de l'Algérie

Source : El Moudjahid

Le chef de mission du Fonds monétaire international (FMI) en Algérie Jean François Dauphin a salué, hier à Alger, "une vraie volonté" du pays à s'engager dans la voie des réformes économiques. "Je crois qu'il y a une vraie volonté aujourd'hui de s'engager dans la voie de ces réformes (économiques) pour permettre une croissance pérenne, qui soit la plus inclusive possible et qui permettra de donner du travail aux jeunes sans que cela ne soit soumis aux aléas de la conjoncture pétrolière", a-t-il déclaré à la presse, à l'issue d'une audience avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale Mohamed El Ghazi. Il s'agit cependant d'un "chantier sur le long terme car l'économie ne se transforme pas du jour au lendemain", a souligné M. Dauphin qui conduit une mission de FMI en Algérie dans le cadre des consultations annuelles du Fonds sur l'économie algérienne. Il a, notamment salué la "résistance" du marché de l'emploi en Algérie aux effets de la chute des cours du pétrole enregistrée dès 2014. "Jusqu'à présent le marché de l'emploi en Algérie a plutôt bien résisté au contre-choc pétrolier. On a vu une légère baisse du chômage qui reste à des niveaux relativement proches de ce qu'ils étaient il y a un ou deux ans", a-t-il constaté. Selon l'Office national des statistiques (ONS), le taux de chômage en Algérie avait atteint 10,5% en septembre 2016 contre 11,2% en septembre 2015, alors que le taux de chômage des jeunes il avait baissé à 26,7% contre 29,9% en septembre 2015. Interrogé sur les axes évoqués lors de l'audience, il a précisé que la mission a abordé avec M. El Ghazi et les cadres de son ministère l'évolution de l'économie algérienne et du marché de l'emploi. "Nous avons eu des discussions très enrichissantes et passionnantes. La question principale que nous avons débattue c'est de savoir comment deux ans après le contre-choc pétrolier l'économie algérienne continue à

s'adapter à des prix de pétrole qui sont durablement plus bas", a-t-il déclaré. "Nous avons discuté des conséquences de cette situation sur le marché de l'emploi et des politiques mises en œuvre par le ministère pour essayer à la fois d'accompagner la diversification de l'économie et la réduction de la dépendance aux hydrocarbures et de s'assurer un marché de l'emploi dynamique qui permette de créer des emplois de manière pérenne indépendamment de la conjoncture des prix du pétrole", a-t-il soutenu. Le FMI avait maintenu en janvier dernier ses prévisions de croissance pour l'Algérie à 3,6% en 2016 et à 2,9% en 2017, en anticipant une reprise à partir de 2021 à 3,4%. Le Fonds a gardé ses prévisions pour l'inflation en Algérie inchangées en 2016 à 5,9% contre 4,4% en 2015 et prévoit un taux de 4,8% en 2017. Le solde du compte courant a représenté -15,1% du Pib en 2016 et devrait baisser à -13,7% du Pib en 2017 et maintenir la même tendance baissière jusqu'à 2021 à -6,3% du Pib.

Groupe parlementaire d'amitié algéro-français : Des relations plus fortes

Source : El Moudjahid

Le président du groupe parlementaire d'amitié algéro-français au Sénat français, Alain Néri, a soutenu que son pays avait la volonté de développer la coopération avec l'Algérie, notamment dans les domaines de la culture, de la formation professionnelle et de l'éducation.

Cette coopération, nous avons la volonté de la développer et c'est sur cette relation sincère et amicale que nous allons construire des relations encore plus fortes entre la France et l'Algérie, a-t-il déclaré à la presse, au terme de son entretien avec le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah. Nous sommes ici parce que nous sommes des militants de

l'amitié entre la France et l'Algérie et nous venons aborder les problèmes qui sont importants, prioritairement la culture, la formation professionnelle et l'éducation, a-t-il ajouté. Le parlementaire français a relevé que l'un des facteurs du développement qui raffermissent la démocratie, c'est le développement économique, expliquant que pour la concrétisation de ce dernier, il faut une bonne formation. C'est sur ces sujets que nous sommes venus approfondir nos relations, mais ce n'est qu'une partie de nos travaux. De son côté, M. Bensalah a indiqué que cette rencontre était une occasion d'un échange de vues sur des questions se rapportant au développement des questions bilatérales et entre les deux Parlements, saluant la dynamique que connaissent ces relations, selon un communiqué du Conseil de la Nation. Cette rencontre a permis également, de passer en revue les relations bilatérales, notamment dans le domaine parlementaire, à la lumière des résultats du premier forum parlementaire entre le Conseil de la Nation et le Sénat français, tenu en octobre dernier, à Paris.

Élargir le partenariat

Des entretiens entre des parlementaires algériens et français, axés autour des moyens à même d'élargir le partenariat, de développer et consacrer la concertation entre les Parlements des deux pays, ont eu lieu au siège du Conseil de la nation. Ces entretiens co-présidés par M. Ali Benzaghrou, président de la commission d'amitié algéro-française au Conseil de la nation et son homologue français, Alain Néri, ont permis d'aborder les réalisations de l'Algérie au cours des dernières années dans divers domaines, a précisé un communiqué du Conseil de la nation. A cette occasion, les actions des parlementaires des deux pays pour encourager, intensifier et diversifier la coopération au service des intérêts des deux pays, ont été mises en relief. Pour sa

part, le président de la délégation parlementaire d'amitié algéro-française a souligné la nécessité d'examiner les opportunités de coopération dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, pour résoudre la problématique d'emploi qui est devenue l'un des problèmes des sociétés d'aujourd'hui. La rencontre a été également une occasion pour examiner les relations bilatérales, les voies et moyens à même de les renforcer et de les hisser à des niveaux meilleurs.

Algérie-Mauritanie : lancement des préparatifs d'une Expo-vente des produits algériens

Source : Maghreb Emergent

Les préparatifs pour l'organisation d'une Expo-vente de produits algériens, prévu du 20 au 30 avril prochain à Nouakchott (Mauritanie), ont été lancés en coordination entre la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX) et les parties mauritaniennes en vue de garantir les meilleures conditions à la réussite de cet événement économique.

Le responsable du département des expositions à l'étranger à la SAFEX, Biyata Fethallah, a effectué une visite à Nouakchott au cours de laquelle il a eu des contacts avec le ministère mauritanien du Commerce et des Douanes et les parties concernées par l'organisation de cette manifestation en vue de réunir les informations nécessaires pour garantir la réussite de cette manifestation.

Les rencontres entre le représentant de la SAFEX et des responsables mauritaniens représentant plusieurs secteurs ont permis de passer en revue les préparatifs

et les dispositifs liés à l'organisation du plan de commercialisation et d'information de l'exposition.

Dans une déclaration à l'APS à l'issue de sa visite, M. Biyata a affirmé avoir reçu toutes les facilitations de la part des autorités mauritaniennes, se disant "satisfait des résultats de cette mission".

Plusieurs entreprises algériennes du secteur public et privé, spécialisées dans l'industrie, l'agroalimentaire, le médical et paramédical, le tourisme et l'artisanat prennent part à cette manifestation qui durera 10 jours.

Organisé au complexe olympique de Nouakchott sur une superficie de 1000 m², l'exposition a pour objectif de faire connaître les produits algériens qui connaissent une forte demande en Mauritanie, et à encourager l'exportation conformément à la démarche du gouvernement qui consiste à orienter l'exportation vers les marchés africains.

L'exposition sera composée de deux parties, l'une dédiée à la vente des produits algériens et l'autre à l'organisation de rencontres entre les opérateurs économiques et investisseurs algériens et leurs homologues mauritaniens.

L'Argentine intéressée par importer plus de gaz algérien pour combler son déficit

Source : Maghreb Emergent

L'Argentine envisage d'importer plus de gaz algérien, indique un journal argentin, qui souligne que le sujet a été abordé lors de la récente visite à Alger de la ministre des Affaires étrangères argentine, Susana Malcorra.

L'Argentine qui a disposé pendant longtemps d'un surplus de gaz est aujourd'hui déficitaire. La ministre argentine a évoqué lors de sa visite en Algérie d'importer du gaz. Les exportations de gaz algérien vers l'Argentine sont pour l'instant très modestes. Il y a eu, selon les statistiques des douanes algériennes, des quantités de gaz liquéfié exportés vers ce pays pour une valeur de 44 millions de dollars.

Susana Malcorra a discuté avec les responsables algériens, lors de son passage en Algérie le 25 février dernier, la possibilité d'importer davantage de gaz d'Algérie. Sonatrach tente d'augmenter ses exportations de gaz, principalement vers l'Espagne, l'Italie et le Portugal en 2017.

Le groupe pétro-gazier algérien table sur des exportations de 57 milliards de mètres cubes en 2017 contre 54 milliards de mètres cubes en 2016. L'Algérie a fourni 20 milliards de mètres cubes de gaz à l'Espagne couvrant ainsi 55% de ses besoins de ce pays. Elle a aussi couvert 16 % de la demande italienne et 15% des besoins portugais en gaz.

Face à la concurrence du gaz de schiste américain qui commence à chercher à prendre des parts de marché en Europe, l'Algérie œuvre à renouveler les contrats de livraison avec des pays comme l'Espagne, la France ou l'Italie qui arrivent à terme durant la période 2019-2021.

Les responsables de la compagnie Sonatrach cités par Reuters souligne que l'Algérie est en mesure de répondre à la demande de l'Union européenne (UE), même sur le long terme. Sonatrach cherche également à prendre de nouveaux marchés en Asie.

Relance du gisement géant de Vaca Muerta

Mais d'éventuelles nouvelles importations de gaz algérien paraissent une solution intermédiaire seulement pour l'Argentine pour combler le déficit. Le gouvernement argentin a incité fortement les compagnies pétrolières à investir dans le gisement géant de gaz de schiste (30000 km²) de Vaca Muerta, en Patagonie dans le sud du pays. Le gisement a été mis en veilleuse en raison de la baisse des prix des hydrocarbures qui l'ont rendu non rentable.

La situation du marché n'a pas changé mais fait au manque de gaz, les autorités argentine ont décidé d'offrir des conditions très avantageuses aux compagnies pétrolières si elle investissent dans le méga-gisement. Le prix du gaz à la sortie du puits sera subventionné jusqu'à plus de 7 dollars le million de BTU, près de trois fois plus que le prix mondial.

Ces subventions qui devaient prendre fin en 2017 ont été reconduite jusqu'en 2020. En contrepartie, les compagnies pétrolières s'engagent à investir 5 milliards de dollars en 2017 et 15 milliards de dollars en 2018.

Le Canada, principal fournisseur de l'Algérie en blé dur

Source : Algérie Eco

Les exportations algériennes restent insignifiantes en matière de céréaliculture avec l'exportation de 11 tonnes de blé dur en 2015 vers le Canada et 0,3 tonnes en 2016 vers l'Emirats Arabes Unis (180,84 USD), selon l'Observatoire nationale des filières agricoles et agro-alimentaires (Onfaa).

Selon cette source, le bilan du commerce extérieur algérien des céréales pour 2016 fait ressortir qu'en blé dur, le principal fournisseur de l'Algérie ces deux

dernières années est le Canada avec 1 082 687 tonnes en 2016 contre 770 230 t en 2015. Suivi par le Mexique soit 556 538 t en 2016 contre 598 443 t en 2015 (soit une diminution de 7%).

En blé tendre, c'est la France qui est le premier fournisseur de l'Algérie avec 3,8 millions de tonnes en 2016 et 3,9 en 2015, suivi de l'Allemagne (558 261 tonnes en 2016 et 975 787 tonnes en 2015).

Pour l'orge, le principal fournisseur de l'Algérie est la Grande Bretagne (265 838 tonnes en 2016) et la Fédération de Russie (233 265 tonnes en 2015).

Concernant le maïs l'Argentine est le principal fournisseur de l'Algérie en maïs ces deux dernières années avec respectivement 2,7 millions de tonnes en 2015 et 2,5 millions de tonne en 2016, toujours selon la même source.

En conclusion, l'Onfaa estime que la courbe d'évolution des importations algériennes des céréales ces cinq dernières années continue à être croissante pour atteindre son maximum en 2015 avec 13,72 millions de tonnes avec une baisse de 3,3 % en 2016 (soit 13,22 millions de tonnes).

« La facture d'importation des céréales algérienne a baissé en raison de la baisse des cours mondiaux ainsi que la bonne récolte mondiale. En effet, le prix moyen à l'importation par l'Algérie du blé dur a reculé à 306 dollars/tonne en 2016 contre 452 dollars/tonne sur la même période de l'année 2015, soit une baisse de 32,3% », indique-t-on.

Même tendance pour le blé tendre qui est passé à 192 dollars/t contre 245 dollars/t (-21,6%), tandis que le maïs a chuté à 186 dollars/t contre 200 dollars/t (-7%).

L'Onfaa tient à préciser que la FAO a indiqué que l'année 2016 avait été marquée par une baisse constante des prix des céréales, qui ont chuté de 9,6% depuis 2015 et de 39% par rapport à leur niveau record enregistré en 2011.

l'équivalent de 80% de la quantité globale importée au niveau national.

REGIONS

Mostaganem : Déchargement de 84.000 tonnes de semences

Source : El Moudjahid

Plus de 84.000 tonnes de semences de pomme de terre importées ont été déchargées au port de Mostaganem, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles. Une baisse de 13% a été relevée par rapport à la campagne de la saison agricole écoulée, a-t-on fait remarquer, soulignant que ces semences sont utilisées dans la culture de la pomme de terre de saison. La quantité globale de ces semences de pomme de terre importées de Hollande, France, Danemark et Allemagne déchargée est « saine », ont confirmé les analyses effectuées sur des échantillons de semences de chaque cargaison au port et à la station régionale de protection végétale, basée à Debdaba dans la commune de Sayada. La DSA a affirmé que la plupart des semences importées sont de type E de bonne qualité et peuvent être utilisées pour plusieurs saisons, rappelant que le ministère de tutelle a émis comme condition aux importateurs cette année d'introduire une grande quantité de cette variété de semences. L'entreprise portuaire de Mostaganem (EPM) a accueilli une moyenne de deux à quatre navires d'un tonnage de 2.500 à 4.000 tonnes transportant cette marchandise. Pour rappel, l'EPM de Mostaganem avait enregistré, l'année dernière, le déchargement de plus de 96.000 tonnes de semences de pomme de terre importées, soit